

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/victoire-contre-l-arbitraire-et-l>



Victoire contre l'arbitraire et l'islamophobie d'Etat

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : samedi 12 décembre 2015

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie (CRI) vient d'obtenir une victoire contre l'arbitraire en faisant lever l'assignation à résidence de l'Imam de Montpellier Mohamed Khattabi.

La *Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie (CRI)* vient d'obtenir une victoire contre l'arbitraire en faisant lever l'assignation à résidence de l'Imam de Montpellier Mohamed Khattabi.

Après le refus du tribunal administratif saisi dans le cadre d'un **référé liberté** CRI a saisi le **Conseil d'Etat** avec un argumentaire en béton par l'intermédiaire de son avocat maître Alimi et le ministre de l'intérieur a préféré ordonner l'abrogation et la levée de l'assignation à résidence qui ne se justifiait pas comme nous l'avons toujours clamé.

CRI va continuer son combat pour la justice et le respect des droits et des libertés des citoyens musulmans et par la même de tous les citoyens français.

[Merci de continuer vos dons, la somme à collecter pour couvrir cette procédure est de 5000Euros.](#)

Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie

Fait à Lyon, le 12 décembre 2015

www.crifrance.com.